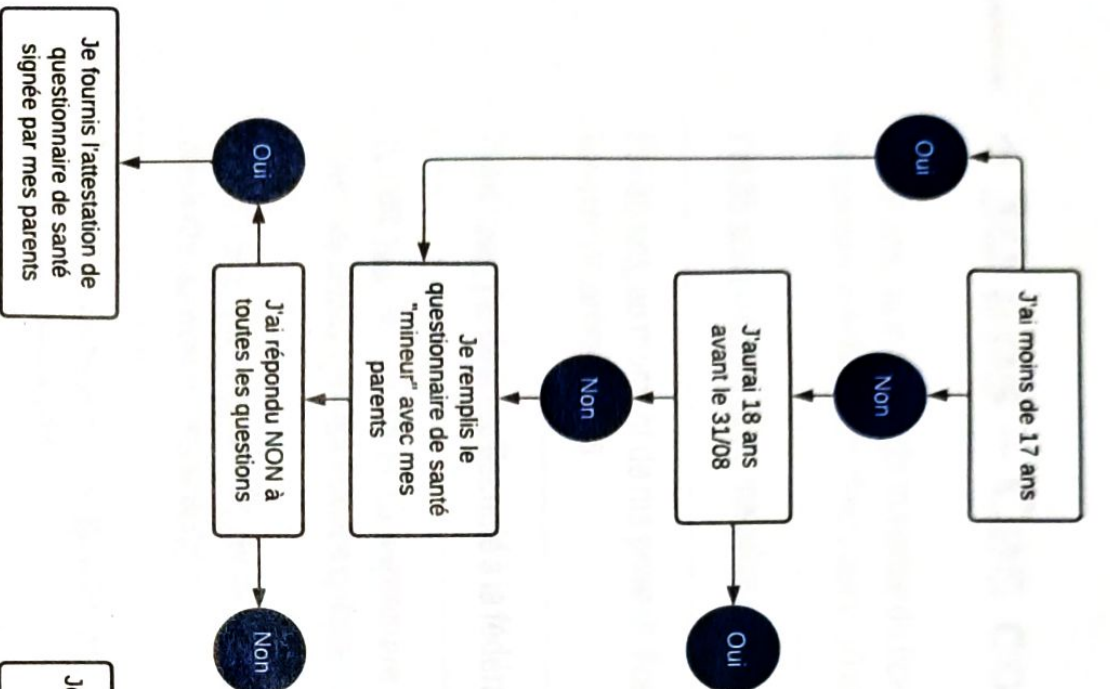
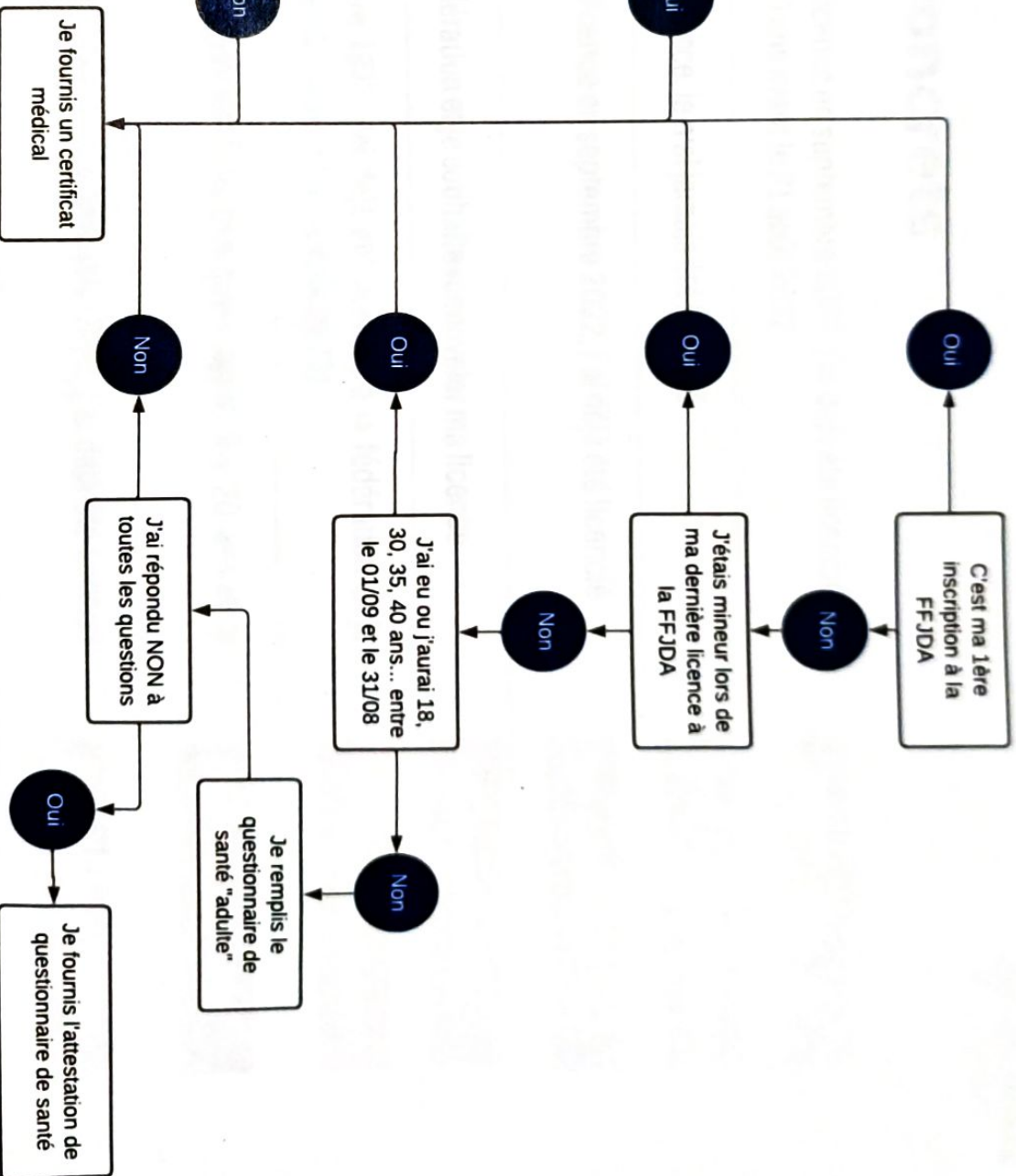


Quand faut-il fournir un certificat médical ?

Judoka mineur



Judoka adulte



Les dates d'anniversaires sont pris en compte pour la saison sportive qui va du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Il est toujours possible de fournir un certificat médical au lieu de l'attestation de questionnaire de santé.

Pour les compétiteurs : n'oubliez pas de faire indiquer sur le certificat médical et dans votre passeport sportif que la pratique en compétition est autorisée

18 ans – 30 ans – Cas concrets

J'ai 17 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2022, j'ai déjà été licencié les années précédentes, mais j'aurai 18 ans avant le 31 août 2022

»»» Certificat médical

J'ai 18 ans au moment de ma prise de licence, je n'ai jamais été licencié

»»» Certificat médical

J'ai 25 ans je prends pour la première fois une licence à la fédération

»»» Certificat médical

J'ai 20 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération lorsque j'étais majeur et je souhaite renouveler ma licence »

»»» Questionnaire

J'ai 28 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération lorsque j'étais majeur, et je souhaite renouveler ma licence »

»»» Questionnaire

J'ai 29 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2022, j'ai déjà été licencié les années précédentes, mais j'aurai 30 ans avant le 31 août 2022

»»» Certificat médical

+ 30 ans – Cas concrets

J'ai 29 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2022, j'ai déjà été licencié les années précédentes, mais j'aurai 30 ans avant le 31 août 2022

>>> Certificat médical

J'ai 35 ans au moment de ma prise de licence, je n'ai jamais été licencié

>>> Certificat médical

J'ai 35 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2022, j'ai déjà été licencié les années précédentes

>>> Certificat médical

J'ai 47 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération et je souhaite renouveler ma licence

>>> Questionnaire

J'ai 49 ans, je suis né le 10 septembre 1973, j'ai déjà été licencié à la fédération et je souhaite renouveler ma licence (j'aurai 50 ans après le 31 août 2023)

>>> Questionnaire

J'ai 53 ans, j'ai déjà été licencié à la fédération en tant que majeur, il y 20 ans et je souhaite renouveler ma licence

>>> Questionnaire

J'ai 60 ans, au moment de ma prise de licence en septembre 2022, j'ai déjà été licencié les années précédentes

>>> Certificat médical